

Centre Communal d'Action Sociale

Maison des Dunes Roger Fairise



Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
Budget Primitif 2025

Annexe 1: Cadre normalisé de présentation de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

2025

N° FINESS (entité juridique) :

590797817

Organisme gestionnaire :

CCAS DE DUNKERQUE

Statut de l'entité juridique :

Etablissement Public

Adresse :

30 RUE DU CHÂTEAU BATIMENT LAMARTINE

Téléphone :

Fax :

Email :

ccas@ville-dunkerque.fr

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire :

Antoine FOISSEY Directeur

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
PUV MAISON DES DUNES	48 avenue des sports 59240 DUNKERQUE	590048294	EHPAD	01/01/2010	24	24	365	Non	Non



Convention collective majoritaire de travail :

Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD

Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	CRP relevant du périmètre du CPOM O/N	N° FINESS ET de rattachement



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).
Le modèle de CRP créé est le CRP non soumis à l'équilibre strict.
Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.
Tous les CRP_SF sont pris en compte dans les calculs globaux (CAF, FDR etc.). Veuillez à bien établir le CRP de l'établissement d'adossment sans les charges relatives au CRP_SF rattaché.

Sommaire

Documents	Identification de l'onglet	Pagination
<u>Comptes de résultat prévisionnel</u>		
ESSMS 1	CRPP	Page à
ESSMS 2	CRPA_1	Page à
ESSMS 3	CRPA_2	Page à
ESSMS ...	CRPA_...	Page à
<u>Synthèse des CRP</u>	Synthèse_CRP	Page à
<u>EPRD synthétique</u>	EPRD-Synthétique	Page
<u>CAF détaillée</u>	CAF_détaillée	Page
<u>Tableau de financement prévisionnel</u>	TFP	Page
<u>Projection des comptes de résultat prévisionnels</u>		
ESSMS 1	CRPP_PGFP	Page à
ESSMS 2	CRPA_1 PGFP	Page à
ESSMS 3	CRPA_2 PGFP	Page à
ESSMS ...	CRPA_... PGFP	Page à
<u>Plan global de financement pluriannuel</u>	PGFP	Page à
<u>Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1</u>	Bilan financier	Page à
<u>Ratios d'analyse financière</u>	Ratios_financiers	Page
<u>Tableau de répartition des charges communes et opérations faites en commun</u>	Tableau_Rcc	Page
<u>Engagements hors bilan</u>	Tab_Eng. hors bilan	Page

Raison sociale :	PUV MAISON DES DUNES
FINESS ET :	590048294

Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024 (1)	Exercice 2025
ACHATS				
601/602/603	Achats stockés et variation des stocks			
606	Achats non stockés de matières et fournitures	53 602,77 €	83 362,41 €	63 250,00 €
607	Achats de marchandises			
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement			
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)			
SERVICES EXTERIEURS				
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical			
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social			
6118	Sous-traitance: autres prestations de service			
AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6242	Transports d'usagers			
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2 525,00 €	2 688,00 €	3 216,00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	23 000,00 €	26 741,09 €	38 941,09 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	65 149,30 €	67 183,92 €	70 000,00 €
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur			
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur			
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres	360,00 €	331,91 €	1 000,00 €
TOTAL GROUPE I		144 637,07 €	180 307,33 €	176 407,09 €
GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
621	Personnel extérieur à l'établissement	66 630,70 €	96 007,25 €	99 632,70 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	16 408,88 €	17 083,82 €	18 300,00 €
641	Rémunérations du personnel non médical	762 298,90 €	763 888,30 €	753 390,00 €
642	Rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €
643	Rémunération du personnel handicapé			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	218 812,13 €	236 054,51 €	263 355,51 €
646	Personnes handicapées			
647	Autres charges sociales	1 741,60 €	2 979,23 €	3 761,60 €
648	Autres charges de personnel	23 229,80 €	26 245,34 €	21 000,00 €
TOTAL GROUPE II		1 089 122,01 €	1 142 258,45 €	1 159 439,81 €
(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.				
GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
612	Redevances de crédit-bail			
613	Locations	135 680,59 €	128 309,85 €	132 139,00 €
614	Charges locatives et de copropriété	3 686,64 €	3 600,00 €	3 600,00 €
615	Entretien et réparations	12 907,50 €	17 620,57 €	18 731,00 €
616	Primes d'assurances	2 323,40 €	2 813,37 €	3 000,00 €
617	Etudes et recherches	0,00 €	4 920,00 €	0,00 €
618	Divers	598,00 €	84,00 €	2 912,00 €
623	Information, publications, relations publiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)			
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)			
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires			
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire			
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00 €	0,00 €	0,00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
657	Subventions	4 980,00 €	4 731,00 €	4 798,00 €
658	Charges diverses de gestion courante			
CHARGES FINANCIERES				
66	Charges financières			
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	1,00 €	0,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			
678	Autres charges exceptionnelles			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	21 080,77 €	18 074,48 €	22 400,00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir			
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation			
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	358,00 €	0,00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières			
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations			
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires			
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR			
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)			
68748	Autres dotations aux provisions réglementées			
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles			
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)			
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)			
TOTAL GROUPE III		181 256,90 €	180 512,27 €	187 580,00 €
TOTAL DES CHARGES		1 415 015,98 €	1 503 078,05 €	1 523 426,90 €
EXCEDENT PREVISIONNEL		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE		1 415 015,98 €	1 503 078,05 €	1 523 426,90 €

Présentation des produits :

GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
731			
731224/731			
2132			
732			
733			
733222			
734			
7351			
7352			
7353			
7358			
738			
TOTAL GROUPE I			

GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
70			
70821			
70822			
70823			
71			
72			
74			
75			
603			
609			
619			
629			
6419			
6429			
6439			
6459/ 69/79			
6489			
6611			
TOTAL GROUPE II			

GRUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
76			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
771			
773			
775			
777			
778			
7781			

AUTRES PRODUITS

7811			
7815			
7816			
7817			
786			
78725			
78741			
78742			
78746			
78748			
7876			
789			
78921			
78922			
7895			
79			
TOTAL GROUPE III			

TOTAL DES PRODUITS	1 264 300,32 €	1 383 324,04 €	1 303 358,40 €
DEFICIT PREVISIONNEL	150 715,66 €	119 754,01 €	220 068,50 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	1 415 015,98 €	1 503 078,05 €	1 523 426,90 €

Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Ratios	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
Marque brute d'exploitation	-131 179,13 €	-107 593,50 €	-203 420,72 €
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)	1 229 462,67 €	1 365 496,16 €	1 286 106,18 €
Taux de marque brute	-10,67%	-7,88%	-15,82%
Résultat net	-150 715,66 €	-119 754,01 €	-220 068,50 €
Produits comptes classe 7 - c/709 et 713	1 231 006,91 €	1 371 769,13 €	1 291 858,40 €
Taux de résultat	-12,24%	-8,73%	-17,04%

Nota : Les CRPA relevant de l'article R. 314-74 du CASF (dotations non affectées et services industriels et commerciaux des établissements publics sociaux et médico-sociaux autonomes) ne peuvent être présentés qu'en équilibre ou en excédent.

Synthèse des CRP

FINESSE ET	590048294
Raison sociale	PUV MAISON DES DUNES

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	176 407,09 €	1 144 219,86 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 159 439,81 €	153 386,32 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	187 580,00 €	5 752,22 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 523 426,90 €	1 303 358,40 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	220 068,50 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	1 523 426,90 €	1 523 426,90 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

FINESSE ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

OU

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
Déficit antérieur du CRP reporté (002)	0,00 €	0,00 €	Excédent antérieur du CRP reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	0,00 €	0,00 €	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL GENERAL

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2025

	CHARGES	PRODUITS
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	176 407,09 €	1 144 219,86 €
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 159 439,81 €	153 386,32 €
Groupe III : charges afférentes à la structure	187 580,00 €	5 752,22 €
TOTAL DES CHARGES	1 523 426,90 €	1 303 358,40 €
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	220 068,50 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	1 523 426,90 €	1 523 426,90 €

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2025

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	220 068,50 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	22 400,00 €	5 500,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	252,22 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0,00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	22 400,00 €	225 820,72 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	0,00 €	203 420,72 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,00%	15,61%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2025

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	203 420,72 €	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	1 500,00 €	1 500,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	10 450,00 €	10 450,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	215 370,72 €	11 950,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	203 420,72 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	215 370,72 €	215 370,72 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2025 (3)

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
--	--------	--------	---

Cadre EPRD synthétique (suite)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2025

FRNG estimé au 1er janvier 2025	0,00 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-203 420,72 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2025	-203 420,72 €

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2025

BFR estimé au 1er janvier 2025	0,00 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
BFR (ou EFE signé "-") prévisionnel au 31 décembre 2025	0,00 €

TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2025

Trésorerie au 1er janvier 2025	0,00 €
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-203 420,72 €
Trésorerie au 31 décembre 2025	-203 420,72 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

Ok

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
(3) ESSMS privés seulement

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)		Comptes	Montant année 2025
+ Flux internes (charges)			
F R I	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	c/675	-220 068,50 €
	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	22 400,00 €
	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	0,00 €
	+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	0,00 €
F R E	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	0,00 €
	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	0,00 €
	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876	0,00 €
	+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/68921	c/689 (hors c/68921)	0,00 €
- Flux internes (produits)			5 752,22 €
F R I	- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	0,00 €
	- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	c/777	5 500,00 €
	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	0,00 €
	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746*, c/78748	0,00 €
	- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781	0,00 €
F R E	- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	0,00 €
	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	0,00 €
	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	0,00 €
	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	252,22 €
	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876	0,00 €
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)		c/789 (hors c/78921)	0,00 €
Dont montant affectant le FRI			-203 420,72 €
Dont montant affectant le FRE			16 900,00 €
			-220 320,72 €

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

Tableau de financement prévisionnel

Ressources		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024 (1)	Exercice 2025
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<u>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</u>			
10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	4 112,89 €	946,37 €	500,00 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	6 200,00 €	13 080,00 €	9 950,00 €
	<u>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</u>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))	0,00 €	0,00 €	0,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (2)	2 439,20 €	609,80 €	1 500,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<u>Titre 3 : Autres ressources :</u>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RESSOURCES	12 752,09 €	14 636,17 €	11 950,00 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	167 711,60 €	102 404,08 €	203 420,72 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	180 463,69 €	117 040,25 €	215 370,72 €

Emplois		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024 (1)	Exercice 2025
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	129 634,89 €	102 235,53 €	203 420,72 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<u>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</u>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))	0,00 €	0,00 €	0,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)	2 434,30 €	914,70 €	1 500,00 €
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<u>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</u>			
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	1 641,60 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 558,11 €	12 248,42 €	10 450,00 €
	- dont terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont agencements de terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont installations techniques, matériel et outillage	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont autres immobilisations corporelles	3 558,11 €	12 248,42 €	10 450,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<u>Titres 3 : Autres emplois :</u>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)	44 836,39 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES EMPLOIS	180 463,69 €	117 040,25 €	215 370,72 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	180 463,69 €	117 040,25 €	215 370,72 €

(1): Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

FINESSE ET	590048294
Raison sociale	PUV MAISON DES DUNES

	Postes	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	GROUPE I Charges affectées à l'exploitation courante								
	Variations annuelles des charges du groupe 1 (plusieurs lignes si nécessaire)	180 307,33 €	176 407,09 €	176 407,09 €	176 407,09 €	176 407,09 €	176 407,09 €	176 407,09 €	176 407,09 €
				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	GROUPE II Charges affectées au personnel								
	Variations annuelles des charges du groupe 2 (comptes 621 et 622)	1 142 258,45 €	1 159 439,81 €	1 159 439,81 €	1 159 439,81 €	1 159 439,81 €	1 159 439,81 €	1 159 439,81 €	1 159 439,81 €
	Recrutements et autres variations de charges de personnel (plusieurs lignes si nécessaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	GROUPE III Charges affectées à la structure								
	Charges du groupe 3 - c/61 et c/62 (1) (hors c/615 ci-après)	180 512,27 €	187 580,00 €	196 959,00 €	206 806,95 €	217 147,30 €	228 004,66 €	239 404,90 €	251 375,14 €
	Charges du groupe 3 - c/63 (1)	139 727,22 €	141 651,00 €	148 733,55 €	156 170,23 €	163 978,74 €	172 177,68 €	180 786,56 €	189 825,89 €
	Charges du groupe 3 - c/65 (1)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Charges d'entretien réparation (1)	4 731,00 €	4 798,00 €	5 037,90 €	5 289,80 €	5 554,28 €	5 832,00 €	6 123,80 €	6 429,78 €
	Charges exceptionnelles décaissables	17 620,57 €	18 731,00 €	19 687,55 €	20 650,93 €	21 683,47 €	22 767,55 €	23 906,03 €	25 101,33 €
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Dotations aux amortissements des immobilisations acquises avant le 1/1/N	18 074,48 €	22 400,00 €	23 520,00 €	24 696,00 €	25 930,80 €	27 227,34 €	28 588,71 €	30 018,14 €
	Dotations aux amortissements des immobilisations sur acquisitions nouvelles								
	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €						
	Dotations aux amortissements dérogatoires, amortissements exceptionnels et dépréciations des immobilisations	0,00 €	0,00 €						
	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €						
	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €						
	Dotations aux autres provisions réglementées / Autres (c/68748)	0,00 €	0,00 €						
	Report en fonds défilés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €						
	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €						
	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €						
	Dotations aux autres amortissements, provisions et dépréciations	358,00 €	0,00 €						
	Report en fonds défilés (sauf c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €						
	Frais financiers des emprunts antérieurs à l'année N	0,00 €	0,00 €						
	Frais financiers des emprunts nouveaux								
	A- Total des charges de l'exercice	1 503 078,05 €	1 523 426,90 €	1 532 805,90 €	1 542 653,85 €	1 552 994,20 €	1 563 851,56 €	1 575 251,80 €	1 587 222,04 €
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 822,69 €	107 236,85 €
	Reprise de déficits antérieurs et reports au titre des amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €							
	TOTAL EQUILIBRE GENERAL	1 503 078,05 €	1 523 426,90 €	1 532 805,90 €	1 542 653,85 €	1 552 994,20 €	1 563 851,56 €	1 621 074,48 €	1 694 458,89 €

(1)

4

Plan global de financement pluriannuel (PGFP)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Produits								
Groupe I : Produits de la liquidation	1 147 173,86 €	1 144 219,86 €	1 201 430,85 €	1 261 502,40 €	1 324 577,52 €	1 390 806,39 €	1 460 946,71 €	1 533 364,05 €
Dont aides percevables par déductions non reconductibles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Groupe II : Autres produits d'exploitation	229 877,21 €	153 386,32 €	153 386,32 €	153 386,32 €	153 386,32 €	153 386,32 €	153 386,32 €	153 386,32 €
(*) Dont produits du compte 70	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Groupe III : Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	6 272,97 €	5 752,22 €	6 039,83 €	6 341,32 €	6 658,91 €	6 991,86 €	7 341,45 €	7 708,52 €
Total des produits (1)	1 383 324,04 €	1 303 358,40 €	1 360 857,00 €	1 427 230,54 €	1 484 622,75 €	1 551 184,57 €	1 621 074,48 €	1 694 458,89 €
Dont produits (hors c775, 777, 778 et 78)	1 382 410,04 €	1 297 606,18 €	1 354 817,17 €	1 414 888,72 €	1 477 963,84 €	1 544 192,71 €	1 613 733,03 €	1 686 760,37 €
Charges								
Groupe I : Charges affectées à l'exploitation courante	180 307,33 €	176 407,09 €	176 407,09 €	176 407,09 €	176 407,09 €	176 407,09 €	176 407,09 €	176 407,09 €
(*) Dont achats sociaux et variation des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Groupe II : Charges affectées au personnel	1 142 258,45 €	1 159 439,81 €	1 159 439,81 €	1 159 439,81 €	1 159 439,81 €	1 159 439,81 €	1 159 439,81 €	1 159 439,81 €
Groupe III : Charges affectées à la structure	180 512,27 €	187 590,00 €	186 959,00 €	206 806,35 €	217 147,30 €	228 004,06 €	239 404,90 €	251 375,14 €
(*) Dont charges non décaissables	18 432,48 €							
Dont charges des comptes 61 et 62 du groupe 3	157 347,79 €	160 382,00 €	168 401,10 €	176 821,16 €	185 682,21 €	194 945,32 €	204 092,59 €	214 927,22 €
Dont charges des comptes 63 à 65 du Groupe 3 des dépenses	4 731,00 €	4 795,00 €	6 037,90 €	5 289,80 €	5 554,28 €	5 832,00 €	6 123,60 €	6 429,78 €
Total des charges (2)	1 503 076,05 €	1 523 428,90 €	1 532 805,90 €	1 542 853,85 €	1 552 994,20 €	1 563 851,56 €	1 575 851,56 €	1 587 222,04 €
(*) Dont charges des comptes 60 à 62	433 862,37 €	436 421,79 €	444 440,89 €	452 860,95 €	461 702,09 €	470 985,11 €	480 732,38 €	490 987,01 €
(*) Dont charges des comptes 63 et 64 à 647	256 117,56 €	285 417,17 €						
Résultat prévisionnel (1) - (2)	-119 754,01 €	-220 068,50 €	-171 948,90 €	-121 423,31 €	-68 371,45 €	-12 666,99 €	45 922,69 €	107 236,85 €
Flux internes (chargés) (*)	-119 754,01 €	-220 068,50 €	-171 948,90 €	-121 423,31 €	-68 371,45 €	-12 666,99 €	45 922,69 €	107 236,85 €
(FR) Valeur comptable des éléments d'actif cédés	18 432,48 €	22 400,00 €	23 520,00 €	24 696,00 €	25 930,80 €	27 227,34 €	28 588,71 €	30 018,14 €
(FR) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	18 074,48 €	22 400,00 €	23 520,00 €	24 696,00 €	25 930,80 €	27 227,34 €	28 588,71 €	30 018,14 €
(FR) Dotations aux provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations impactant le FRI (dont c88748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reporte en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	358,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRE) Reporte en fonds dédiés (sauf c68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Flux internes (produits) (*)	394,00 €	5 752,22 €	6 039,83 €	6 341,32 €	6 658,91 €	6 991,86 €	7 341,45 €	7 708,52 €
(FR) Reprises sur provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reprises sur amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI (dont c78748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Quote-part des subventions d'investissement versé au résultat de l'exercice	414,00 €	5 600,00 €	5 775,00 €	6 063,75 €	6 366,94 €	6 685,28 €	7 019,55 €	7 370,53 €
(FR) Quote-part d'éléments du fonds associatif versé au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRE) Reprises sur autres provisions et dépréciations	500,00 €	252,22 €	264,83 €	278,07 €	291,98 €	306,57 €	321,99 €	338,00 €
(FRE) Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Capacité (+) / Insuffisance (-) d'autofinancement prévisionnelle	-102 235,53 €	-203 420,72 €	-154 468,73 €	-103 069,13 €	-49 099,56 €	7 568,49 €	87 069,94 €	129 545,47 €
Dont part affectant le fonds de roulement d'investissement FRI = (3)	16 900,00 €	17 745,00 €	17 745,00 €	18 632,25 €	19 563,86 €	20 542,16 €	21 565,16 €	22 647,52 €
Dont part affectant le fonds de roulement d'exploitation FRE = (4)	-119 896,01 €	-220 320,72 €	-172 213,73 €	-121 701,38 €	-68 663,42 €	-12 973,57 €	45 500,78 €	106 897,95 €

(*) Les lignes précédées d'un astérisque, qui servent à collecter des données intermédiaires nécessaires au calcul d'indicateurs pour l'annexe N-1 uniquement, peuvent être masquées.

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
F	Augmentation des financements stables d'investissement de la période = (6)							
	CAF ou IAF (ligne 3) provisionnelle affectée au FRI = (3)	31 666,85 €	27 550,00 €	17 745,00 €	18 632,25 €	19 563,86 €	20 542,06 €	21 569,16 €
	Réserves et excédents affectés à l'investissement (ESSMS pub.: 10682 / ESSMS priv.: 106852)	17 660,48 €	16 900,00 €	17 745,00 €	18 632,25 €	19 563,86 €	20 542,06 €	21 569,16 €
	Réserves et excédents affectés à l'investissement (ESSMS pub.: 10682 / ESSMS priv.: 106852)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub.: 10687 / ESSMS priv.: 106857)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves)	946,37 €	500,00 €					
	Subventions d'investissement (comptes 13)	13 080,00 €	9 550,00 €					
	Emprunts et dettes assimilées (comptes 16) à plus d'un an	0,00 €	0,00 €					
	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €					
	Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0,00 €	0,00 €					
R	Autres							
	Diminution des financements stables d'investissement de la période = (6)	13 890,02 €	10 450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Fonds propres et réserves (ESSMS privés) – Réduction - (sauf compte 106)	0,00 €	0,00 €					
	Remboursements des emprunts antérieurs à plus d'un an (part capital)							
	Remboursements des emprunts prévus au plan à plus d'un an (part capital)							
	Acquisition d'immobilisations :							
	Immobilisations incorporelles	13 890,02 €	10 450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Terrains	1 641,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Agencements de terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
I	Installations techniques matériel et outillage	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres immobilisations corporelles	12 248,42 €	10 450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Régies sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres							
	Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Variations du FRI (9) - (6) = (7)	17 796,83 €	16 900,00 €	17 745,00 €	18 632,25 €	19 563,86 €	20 542,06 €	21 569,16 €
	FRI initial (8)	9 193,98 €	26 990,81 €	43 890,81 €	61 635,81 €	80 268,06 €	99 851,92 €	120 373,98 €
F	FRI cumulé de fin de période = (7) + (8) = (9)	26 990,81 €	43 890,81 €	61 635,81 €	80 268,06 €	99 851,92 €	120 373,98 €	141 943,14 €
	Augmentation des financements stables d'exploitation de la période = (10)	-119 896,01 €	-220 320,72 €	-172 213,73 €	-121 701,38 €	-68 663,42 €	-12 973,57 €	-45 500,78 €
	CAF ou IAF (ligne 3) provisionnelle affectée au FRE = (4)	-119 896,01 €	-220 320,72 €	-172 213,73 €	-121 701,38 €	-68 663,42 €	-12 973,57 €	-45 500,78 €
	Régies sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres							
	Diminution des financements stables d'exploitation de la période = (11)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Régies à l'investissement des réserves de couverture du BFR							
	Affectation des résultats à l'investissement							
	Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub.: 10687 / ESSMS priv.: 106857)							
E	Comptes de liaison réserves (stable) (établissements privés)							
	Autres							
	Variations du FRE (10) - (11) = (12)	-119 896,01 €	-220 320,72 €	-172 213,73 €	-121 701,38 €	-68 663,42 €	-12 973,57 €	-45 500,78 €
	FRE initial (13)	0,00 €	-119 896,01 €	-340 216,73 €	-512 430,46 €	-634 131,84 €	-702 795,27 €	-715 788,83 €
	FRE cumulé de fin de période = (12) + (13) = (14)	-119 896,01 €	-340 216,73 €	-512 430,46 €	-634 131,84 €	-702 795,27 €	-715 788,83 €	-715 788,83 €
	Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement net global = (7) + (12) = (15)	-102 099,18 €	-203 420,72 €	-154 468,73 €	-103 069,13 €	-49 099,56 €	7 568,49 €	129 546,47 €
	FRNG initial = (16)	9 193,98 €	-92 905,20 €	-296 325,92 €	-450 794,65 €	-553 863,78 €	-602 963,34 €	-595 394,85 €
	Fonds de Roulement Net Global (FRNG) de fin de période = (15) + (16) = (17)	-92 905,20 €	-296 325,92 €	-450 794,65 €	-553 863,78 €	-602 963,34 €	-595 394,85 €	-528 324,91 €

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période = (18)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Augmentation des stocks	0,00 €							
Augmentation des créances (effet volume ou prix)	0,00 €							
Augmentation des dettes fournisseurs (effet volume ou prix)	0,00 €							
Diminution des dettes fournisseurs (effet volume ou prix)	0,00 €							
Autres augmentations du BFR	0,00 €							
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période = (19)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Diminution des stocks	0,00 €							
Diminution des créances (effet volume ou prix)	0,00 €							
Augmentation des dettes fournisseurs	0,00 €							
Autres diminutions du BFR	0,00 €							
Variantes du BFR = (18) - (19) = (20)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
BFR initial (21)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
BFR cumulé fin de période = (20) + (21) = (22)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Variantes de la trésorerie sur la période = (7) + (12) - (20) = (23)	-102 099,18 €	-205 420,72 €	-154 468,73 €	-103 069,13 €	-49 096,50 €	7 560,49 €	67 060,94 €	129 546,47 €
Trésorerie initiale = (24)	0,00 €	-102 099,18 €	-305 519,90 €	-459 988,63 €	-563 057,76 €	-612 157,32 €	-604 588,83 €	-537 518,89 €
Trésorerie de fin de période = (23) + (24) = (25)	-102 099,18 €	-305 519,90 €	-459 988,63 €	-563 057,76 €	-612 157,32 €	-604 588,83 €	-537 518,89 €	-407 972,42 €
Variantes des financements à court terme = (26)	0,00 €							
Liquidités de fin de période = Liquidités de début de période + (23) + (26)	-102 099,18 €	-305 519,90 €	-459 988,63 €	-563 057,76 €	-612 157,32 €	-604 588,83 €	-537 518,89 €	-407 972,42 €

Contrôle cohérence
avec l'onglet "Bilan Financier" :

FRNG (montant inscrit en D96 du PGFP) :	Écart de -92905 €
Trésorerie (montant inscrit en cellule D114 du PGFP) :	Écart de -102099 €

Trésorerie (montant inscrit en cellule D114 du PGFP):

Données complémentaires nécessaires au calcul des ratios

Données complémentaires nécessaires au calcul des ratios									
Montant cumulé des emprunts en fin d'année (compte 16 hors compte 1689) à plus d'un an									
Montant des comptes 165 (ESSMS publics) et 169									
Montant des remboursements de cautions sur l'année (compte 165) (ESSMS publics)									
Montant cumulé des engagements stables du FRI en fin d'année (hors amortissements)	0,00 €	-4 950,00 €	-825,00 €	-6 888,76 €	-13 255,69 €	-19 940,97 €	-26 960,52 €	-34 331,05 €	
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année (1)	0,00 €	10 450,00 €	10 450,00 €	10 450,00 €	10 450,00 €	10 450,00 €	10 450,00 €	10 450,00 €	
Mesures correctives le cas échéant (sortes d'immobilisations, etc.)									
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vélosité	0,00 €	10 450,00 €	10 450,00 €	10 450,00 €	10 450,00 €	10 450,00 €	10 450,00 €	10 450,00 €	
Montant cumulé des amortissements en fin d'année (1)	0,00 €	22 400,00 €	45 920,00 €	70 616,00 €	96 546,80 €	123 774,14 €	152 362,85 €	182 380,99 €	
Mesures correctives le cas échéant									
Montant cumulé des amortissements en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vélosité	0,00 €	22 400,00 €	45 920,00 €	70 616,00 €	96 546,80 €	123 774,14 €	152 362,85 €	182 380,99 €	

RATIOS

[illegible]

Source: *Base de données* pour l'année N-1 est calculé à partir des données du tableau "EDF". Pour les années qui suivent, les acquisitions nouvelles et les dotations aux amortissements sont intégrées automatiquement à partir des données "CAF" et "FR" ci-dessus. Si nécessaire, ces données doivent être corrigées (notamment en cas de séries d'immoscissions).

Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1
(document à n'établir qu'après la clôture de l'exercice N-1)

BIENS	2023	Réel 2024 (1)	FINANCEMENTS	2023	Réel 2024 (1)
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes			Apports, dotations, réserves et fonds propres	4 112,89 €	
Immobilisations corporelles brutes	0,00 €	0,00 €	Excédents affectés à l'investissement	6 200,00 €	
- Terrains			Subventions d'investissement		
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions			Provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Installations techniques, matériel et outillage			Fonds dédiés à l'investissement (3)		
- Autres immobilisations corporelles			Provisions réglementées des plus-values nettes d'impôt		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	3 558,11 €		Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)	2 439,20 €	
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (2)			Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	
			Amortissements des immobilisations corporelles		0,00 €
			- Agencements de terrain		
			- Constructions		
			- Installations techniques, matériel et outillage		
			- Autres immobilisations corporelles		
Immobilisations financières			Amortissement des immobilisations incorporelles		
Amortissements comptabilisés excédentaires différés (3)			Dépenses refusées par l'autorité de tarification (3) (6)		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Dépréciation des immobilisations		
Autres			Autres (7)		
Comptes de liaison investissement (3)			Compte de liaison investissement (3) (8)		
Total II	3 558,11 €	0,00 €	Total I	12 752,09 €	0,00 €
				9 193,98 €	0,00 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)			Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)		
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (4)			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire (4)			Réserves de compensation des déficits		
Créances glissantes			Résultat excédentaire (4)		
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (3)			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (4)		
			Provisions pour risques et charges		
			Fonds dédiés à l'exploitation (3)		
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
			Autres		
Compte de liaison trésorerie (stable)			Compte de liaison trésorerie (stable)		
Total IV	0,00 €	0,00 €	Total III	0,00 €	0,00 €
	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)			Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)		
Fonds de roulement net global négatif			Fonds de roulement net global positif		
	0,00 €	0,00 €		9 193,98 €	0,00 €
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs		
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients			Dettes sociales et fiscales		
Créances diverses d'exploitation			Dettes diverses d'exploitation		
Créances incouvrables admises en non valeur (5)			Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance			Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Compte de liaison d'exploitation			Compte de liaison d'exploitation		
Total VI	0,00 €	0,00 €	Total V	0,00 €	0,00 €
	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)			Excédent de financement d'exploitation (VI-V)		
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités			Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
Compte de liaison trésorerie			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres (dont emprunts à un an au plus)		
Total VIII	0,00 €	0,00 €	Total VII	0,00 €	0,00 €
	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Trésorerie positive (VIII-VII)			Trésorerie négative (VIII-VII)		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	3 558,11 €	0,00 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (III+V+VII)	12 752,09 €	0,00 €

(1) : Pour les EPRD établis au 31 octobre N-1, cette colonne est à compléter après la clôture de l'exercice N-1

(2) : PPP = partenariat public privé

(3) : ESSMS privés seulement

(4) : Sous contrôle de tiers financiers

(5) : ESSMS publics seulement

(6) : Montant précédé du signe "-"

(7) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financiers

(8) : Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

Contrôle entre BIENS et FINANCEMENTS :

2023	Réel 2024 (1)
Ecart de -9194 €	OK

Contrôle du résultat net N-1 entre PGFP et FDR :

Ecart de -119754 €

Ratios d'analyse financière				
Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2023	Valeur de l'indicateur pour 2024	
1. Endettement à moyen et long terme				
1.1. Indépendance financière (<50%)	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) x 100 Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)	0,00%	0,00%	
1.2. Apurement de la dette (>2)	Immobilisations nettes amortissables Dettes financières à moyen et long terme	0,00	0,00	
1.3. Durée apparente de la dette	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) CAF	0,00	0,00	
2. Patrimoine immobilier				
2.1. Vétusté des immobilisations (1)				
Construction	Solde créditeur des comptes 28	0,00%		0,00%
Installations techniques, matériel et outillage	Solde débiteur des comptes 21 correspondants	0,00%		0,00%
Autres immobilisations corporelles		0,00%		0,00%
3. Equilibres du bilan				
3.1 a. Fonds de roulement en jours d'exploitation				
Fonds de roulement d'investissement (FRI)	FRI ou FRE ou FRNG x 365 J.	2,47		0,00
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	0,00		0,00
Fonds de roulement net global (FRNG)		2,47		0,00
3.1 b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	BFR x 365 J.	0,00		0,00
3.1 c. Trésorerie en jours d'exploitation	Total classe 6 (charges décaissables uniquement) Trésorerie x 365 J.	0,00		0,00
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	Solde des comptes 141 et 10685 x 365 J. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	0,00		0,00
4. Rotation des postes d'exploitation en jours				
4.1. Stocks (10-20 j.)	[Stocks (solde débiteur classe 31) x 365 J.] Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00		0,00
4.2. Créances (< 30 j.)	[Solde débiteur comptes 411 x 365 J.] Total des produits (comptes 70 et 73)	0,00		0,00
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	Solde créditeur comptes 401 x 365 J. Total des charges (comptes 60 à 62) (2)	0,00		0,00
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	[Solde créditeur comptes 43 et 44] x 365 J. Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)	0,00		0,00
5. Autres	CAF x 100	-10,53%	-7,46%	
5.1. Taux de CAF (6 à 10%)	Total classe 7 (sauf c/775, 777, 7781 et 78) - c/709 et 713			
5.2. Taux de réserve de compensation des déficits	Réserve de compensation des déficits (c/ 10686 ou c/ 106856) x 100 Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/ 787) - c/ 709 et 713	0,00%		0,00%
5.3. Taux de marge brute d'exploitation	(Comptes 70 à 75 - Charges c/60 à 65) x 100 Comptes 70 à 75 - c/709 et c/713	-10,67%	-7,88%	

(1) : Dénominateurs à corriger des soldes débiteurs des comptes 23 correspondants le cas échéant
(2) : Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe I

Informations complémentaires pour le calcul des ratios			
	2023	2024	
Montant du compte 169 au 31/12 - Solde débiteur (précédé du signe "-")			
Solde du compte 41 au 31/12			
CAFI/AF	-129 634,89 €		
Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	1 360 641,80 €		
Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00 €		
Total comptes 60 à 62	366 463,90 €		
Total comptes 63 et 645 à 647	230 126,31 €		
Total compte 6811 (inscrits en produits)	0,00 €		0,00 €
Total comptes 60 à 65	1 393 935,21 €		
Total comptes 70 et 73	1 064 976,11 €		
Total des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)	1 231 066,91 €		1 370 856,13 €
Total comptes 709 et 713	0,00 €		0,00 €
Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/ 787)	1 229 462,67 €		1 365 996,16 €
Marge brute d'exploitation	-131 176,13 €		
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/ 709 et 713)	1 229 462,67 €		1 365 496,16 €

Préconisation de remplissage : la somme des budgets (2) + (3) devrait être égale à (1)

[illegible][illegible]

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Précisions et consignes de remplissage :

Cet onglet fournit des informations complémentaires au bilan financier sur les opérations relatives à des contrats de crédit-bail et/ou des locations mobilières ou immobilières de longue durée. Au besoin, ces informations pourront être utiles pour effectuer un retraitement sur les différentes composantes de la CAF, afin que cette dernière ne soit pas biaisée par une situation immobilière différente. Les autres engagements reçus et donnés peuvent être utilement mentionnés dans le rapport budgétaire et financier (engagements de retraite, litiges non provisionnés, garanties bancaires, etc.).

L'information est à présenter opération par opération. Pour ajouter une nouvelle ligne de saisie, cliquer sur le bouton à gauche du tableau

Il convient de saisir dans le tableau l'information la plus détaillée possible permettant :

- d'avoir une bonne compréhension du contrat (identité du cocontractant, nature, date et durée du contrat), en explicitant le cas échéant les clauses particulières dans le rapport budgétaire et financier ;
- d'apprécier les engagements du gestionnaire non traduits dans le bilan financier, en termes de sorties de trésorerie futures (redevances restant à payer) ;
- de reconstituer la valeur nette de l'actif correspondant à l'investissement (prix d'achat résiduel) et de mesurer l'impact total de cet investissement sur la trésorerie des ESSMS du périmètre (montant cumulé des redevances payées et restant à payer).

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances			
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant
				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total									
									Prix d'achat résiduel
									0,00 €

Raison sociale :	MAISON DES DUNES ROGER FAIRISE		
FINESSE ET :	590048294		

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
24				

ANNEXE 4A: ACTIVITE PREVISIONNELLE DES ETABLISSEMENTS MENTIONNES AUX I ET II DE L'ARTICLE L. 313-12 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ET DES ACCUEILS DE JOUR AUTONOMES MENTIONNES AU 6° DU I DE L'ARTICLE L. 312-1 DU MEME CODE

L- Activité prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

	Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité					Taux d'occupation 2025 (5)	
		2021	2022	2023	2024 (prévisionnel actualisé)	2025 (prévisionnel) (*)	2021	2022	2023	Moyenne des 3 derniers exercices	2024 (prévisionnel actualisé)		2025 (prévisionnel) (*)
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant, pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1	1	3	2	2	2	365	1 064	771	733	558	708	97,00%
	Résidents classés en GIR 2	11	11	13	12	14	4 522	4 002	4 668	4 397	4 531	4 957	67,90%
	Sous-total Résidents classés dans les GIR 1 et 2	12	14	15	14	16	4 887	5 066	5 439	5 131	5 089	5 665	77,60%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement									0			
	Résidents classés en GIR 3	4	5	5	4	2	1 460	1 642	1 590	1 564	1 967	708	97,00%
	Résidents classés en GIR 4	2	1	0	0	2	730	180	0	303		708	97,00%
	Sous-total Résidents classés dans les GIR 3 et 4	6	6	5	4	4	2 190	1 822	1 590	1 867	1 967	1 416	19,40%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement									0			
	Résidents classés en GIR 5									0			0,00%
	Résidents classés en GIR 6									0			0,00%
Décompte des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Sous-total Résidents classés dans les GIR 5 et 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement									0			
	Sous-total résidents de plus de 60 ans	18	20	20	18	20	7 077	6 888	7 029	6 998	7 056	7 081	97,00%
	Résidents de moins de 60 ans									0			0,00%
	Total des places occupées/Total des journées de présence réelle	18	20	20	18	20	7 077	6 888	7 029	6 998	7 056	7 081	97,00%
	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)									0			
	Sous-total des absences de moins de 72 heures (1)						3	22	5	10	6	5	
	Rappel du nombre de journées de présence réelle						7 077	6 888	7 029	6 998	7 056	7 081	
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures						7 080	6 910	7 034	7 008	7 062	7 086	97,07%

(*) Répartition en fonction des prévisions de classement GIR au 31 octobre N-1

L (Suite) - Activité prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

	Nombre de places occupées	Nombre de journées d'activité					Taux d'occupation 2025 (5)
		2021	2022	2023	2024 (prévisionnel actualisé)	2025 (prévisionnel) (*)	
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)						
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)						
	Sous-total des absences de 72 heures et plus						
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle						
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures						
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus de 72 heures						

Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)									
Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
2021	2022	2023	2024	2025	2021	2022	2023	2024	2025
20	20	20	20	20	7 300	7 300	7 300	7 300	7 300
365	365	365	365	365					

Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée

- (1) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.
(2) : Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures
(3) : Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex. : 10 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).
(4) : Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
(5) : Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

II - Activité prévisionnelle relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessus.

	Groupes Iso-ressources					Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité					Taux d'occupation 2025 (5)
	2021	2022	2023	2024 (prévisionnel actualisé)	2025 (prévisionnel) (*)	2021	2022	2023	2024 (prévisionnel actualisé)	2025 (prévisionnel) (*)	2021	2022	2023	2024 (prévisionnel actualisé)	2025 (prévisionnel) (*)	
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant, pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1	2	3	1	2	3	3	1	2	3	611	563	210	461	1 062	0,00%
	Résidents classés en GIR 2	2	3	1	2	3	3	1	2	3	611	563	210	461	1 062	0,00%
	Sous-total Résidents classés dans les GIR 1 et 2															0,00%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement															
	Résidents classés en GIR 3		1	2								92	761	0	354	0,00%
	Résidents classés en GIR 4	2		1							686		61	374		0,00%
	Sous-total Résidents classés dans les GIR 3 et 4	2	1	3	0	1					686	92	822	533	354	0,00%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement															
	Résidents classés en GIR 5															0,00%
	Résidents classés en GIR 6															0,00%
Décompte des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Sous-total Résidents classés dans les GIR 5 et 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement															
	Sous-total résidents de plus de 60 ans	4	4	4	2	4	4	4	2	4	1 297	655	1 032	995	1 416	0,00%
	Résidents de moins de 60 ans															0,00%
	Total des places occupées/Total des journées de présence réelle	4	4	4	2	4	4	4	2	4	1 297	655	1 032	995	1 416	0,00%
	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)															
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)										5			5	0	
	Sous-total des absences de moins de 72 heures										5	0	0	2	2	0
	Rappel du nombre de journées de présence réelle										1 297	655	1 032	995	1 416	
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures										1 302	655	1 032	996	1 416	0,00%

(*) : Répartition en fonction des prévisions de classement GIR au 31 octobre N-1

II. (suite) - Activité prévisionnelle relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité					Taux d'occupation 2025 (5)
	2021	2022	2023	2024 (prévisionnel actualisé)	2025 (prévisionnel)	2021	2022	2023	2024 (prévisionnel actualisé)	2025 (prévisionnel)	
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)											
	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)										
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)										
	Sous-total des absences de 72 heures et plus										
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle										
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures										
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus de 72 heures										
	plus et de moins de 72 heures										

Activité théorique N-4 à N : données d'au moins une année non saisies

Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)									
Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
2021	2022	2023	2024	2025	2021	2022	2023	2024	2025
4	4	4	4	4	0	0	0	0	0

Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée

- (1) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.
(2) : Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures
(3) : Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex. : 10 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).
(4) : Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
(5) : Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

III.- Activité prévisionnelle relative aux accueils de jour autonomes ou rattachés à un EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification dérogatoire)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessous.

Groupes iso-ressources	Nombre de bénéficiaires					Activité correspondante (en nombre de journées)					Taux d'occupation 2025 (8)
	2021	2022	2023	2024 (prévisionnel actualisé)	2025 (prévisionnel)	2021	2022	2023	Moyenne des 3 derniers exercices	2024 (prévisionnel actualisé)	2025 (prévisionnel)
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 1											0,00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement											0,00%
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 2											0,00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement											0,00%
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 3											0,00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement											0,00%
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 4											0,00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement											0,00%
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 5 et 6											0,00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement											0,00%
Nombre total de bénéficiaires / Total des journées de présence réelle (A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre de journées d'absence de moins de 72 heures (B) (6)											0,00%
Sous-total des journées de présence réelles majorées des absences de moins de 72 heures (A)+(B)											0,00%
Nombre de journées d'absence de 72 heures et plus (C) (7)											0,00%
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures (A)+(B)+(C)						0	0	0	0	0	0,00%

TO N < 5% (atypie)

Activité théorique N-4 à N : données d'au moins une année non saisies

Nombre de places					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
2021	2022	2023	2024	2025	2021	2022	2023	2024	2025
					0	0	0	0	0

Rappel du nombre de places financées

Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée

(6) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

(7) : Y compris les trois premiers jours des absences de 72 heures et plus.

(8) : Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

Raison sociale :	PLUV MAISON DES DUNES
FINESS ET :	590048294

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
----	----------	-----------	----	----

Éléments entrant dans le calcul du forfait global dépendance (à préciser) :

Forfait global de l'exercice 2024				Forfait global de l'exercice 2025	
Nombre de points GIR	Nombre de personnes âgées	Valeur point GIR départementale	Nombre de points GIR	Nombre de personnes âgées	Valeur point GIR départementale

Éléments entrant dans le calcul du forfait global soins (à préciser) :

Au 30 juin de l'exercice 2024		
GMP	PMP	GMPS

Annexe 5A: Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour

Partie à remplir par les EHPAD
relavant de l'expérimentation
du forfait global unique

Présentation des charges													
N° de compte	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total			
		Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025				
M22													
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS sauf 602, 603, 606									0,00 €	0,00 €		
602	ACHATS STOCKES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS sauf 6021, 60222 et 60226									0,00 €	0,00 €		
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical		70%		30%					0,00 €	0,00 €		
60222	Produits d'entretien (1)												
		70%		30%						0,00 €	0,00 €		
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)		70%		30%								
602261	Couches, alèses et produits absorbants									0,00 €	0,00 €		
603	VARIATION DES STOCKS sauf 60321 et 60322									0,00 €	0,00 €		
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical									0,00 €	0,00 €		
60322	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)		70%		30%								
		70%		30%						0,00 €	0,00 €		
603226	Fournitures hôtelières sauf 6032261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)		70%		30%								
6032261	Couches, alèses et produits absorbants									0,00 €	0,00 €		
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066		75 817,84 €		55 150,00 €					0,00 €	0,00 €		
		70%		30%						75 817,84 €	55 150,00 €		
60622	Produits d'entretien (1)												
		70%		30%						0,00 €	0,00 €		
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)												
606261	Couches, alèses et produits absorbants									0,00 €	0,00 €		
6066	Fournitures médicales									7 482,57 €	8 000,00 €		
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement							62,00 €		62,00 €	100,00 €		
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)									0,00 €	0,00 €		
										0,00 €	0,00 €		

Présentation des produits		Initiële		Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
N° de compte		Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025
M22	PRODUITS DE LA TARIFICATION	548 584,48 €	619 198,85 €	304 266,43 €	321 458,06 €	294 322,95 €	203 562,95 €	0,00 €	0,00 €	1 147 173,86 €	1 144 219,86 €
732	Produits à la charge de l'Etat	548 584,48 €	619 198,85 €	304 266,43 €	321 458,06 €	294 322,95 €	203 562,95 €	0,00 €	0,00 €	1 147 173,86 €	1 144 219,86 €
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées										
	Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)										
7351											
	Dont part forfait journalier relatif aux frais de transport en accueil de jour										
7351125											
7352	Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)										
	Dont part issue du résultat de l'opération tarifaire dépendance (c77352121) / Cellule G133 devrait être en principe nul										
7352121											
	Dont part issue des financements complémentaires "dépendance" (c77352122)										
7352122											
7352282	Autres tarifs journaliers (part afférente à la dépendance)			304 266,43 €	321 458,06 €					0,00 €	0,00 €
7353	Dont produits à la charge de l'usager (sauf 73532)										
	Dont part afférente à la dépendance (hébergement pénitentier) / Cellule G137 devrait être en principe nul										
73532											
	Dont produits à la charge d'autres financeurs										
7358	Produits à la charge d'autres financeurs										
738	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	222 853,89 €	145 286,32 €	3 870,17 €	4 600,00 €	3 153,15 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	229 877,21 €	153 386,32 €
70	Produits										
71	Production stockée										
72	Production immobilisée										
74	Subventions d'exploitation et participations	95 813,30 €	26 285,70 €							95 813,30 €	26 285,70 €
75	Autres produits de gestion courante	122 509,00 €	115 600,62 €							122 509,00 €	115 600,62 €
603	Variation des stocks (en recettes)									0,00 €	0,00 €
608/19/29	Rabais, remises et ristournes									0,00 €	0,00 €
6419/29/39	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 247,89 €	1 000,00 €	258,83 €	1 000,00 €	1 322,25 €	1 500,00 €			3 828,97 €	3 500,00 €
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale, prévoyance et autres charges sociales	2 283,70 €	2 400,00 €	3 611,34 €	3 600,00 €	1 850,90 €	2 000,00 €			7 725,94 €	8 000,00 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité									0,00 €	0,00 €
	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)									0,00 €	0,00 €
6811	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	6 164,88 €	5 752,22 €	108,09 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 272,97 €	5 752,22 €
76	Produits financiers										
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 315,54 €								2 315,54 €	0,00 €
	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la échéance quadriennale (établissements publics)	2 935,34 €									0,00 €
773											
775	Produits de cessions d'éléments d'actif										
	Quota-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	414,00 €	5 500,00 €							414,00 €	5 500,00 €
777	Autres produits exceptionnels			108,09 €						108,09 €	0,00 €
778											
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles									0,00 €	0,00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation									0,00 €	0,00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles									0,00 €	0,00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants									0,00 €	0,00 €
788	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	500,00 €	252,22 €							500,00 €	252,22 €
	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)									0,00 €	0,00 €
787	Dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement									0,00 €	0,00 €
78741	Dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations									0,00 €	0,00 €
78742	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)									0,00 €	0,00 €
789	Transferts de charges									0,00 €	0,00 €
79	TOTAL DES PRODUITS	777 603,25 €	770 237,39 €	308 244,69 €	326 058,06 €	297 476,10 €	207 062,95 €	0,00 €	0,00 €	1 383 324,04 €	1 303 358,40 €
	DEFICIT PREVISIONNEL	1 564,69 €	0,00 €	182 803,37 €	178 435,86 €	0,00 €	43 080,74 €	0,00 €	0,00 €	119 754,00 €	-220 068,50 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	779 167,93 €	770 237,39 €	491 048,06 €	504 493,92 €	297 476,10 €	250 123,69 €	0,00 €	0,00 €	1 503 078,04 €	1 523 426,90 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)									0,00 €	0,00 €

Raison sociale :

FINESSE ET :

PUV MAISON DES DUNES ROGER FAIR

590048294

Données complémentaires

PERSONNEL (une ligne par emploi, le cas échéant subdivisée en une ligne "emploi permanent et une ligne "emploi temporaire")	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2024 (*)	EPRD 2025			Soins en ETP	EPRD 2025				Nombre d'ETP travaillant prévus	
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP		Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales 2024 (*)	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"		Imputation à la section "Soins"
DIRECTION - ADMINISTRATION				100%								
		0,50	0,50	0,50		0,00	41 788,00 €	43 477,58 €	43 477,58 €		0,00 €	0,50
	P	0,50	0,50	0,50		0,00	41 788,00 €	43 477,58 €	43 477,58 €		0,00 €	0,50
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	P	0,50	0,50	0,50		0,00	41 788,00 €	43 477,58 €	43 477,58 €		0,00 €	0,50
Directeur	T											
Directeur	T											
Médecin directeur	P											
Médecin directeur	P											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T											
Agent administratif et personnel de bureau	P											
Agent administratif et personnel de bureau	T											
Autre personnel de direction ou d'administration	P											
Autre personnel de direction ou d'administration	T											
CUISINE - SERVICES GÉNÉRAUX - Diététicien				100%								
		3,92	3,36	3,36		0,00	92 357,50 €	70 432,32 €	70 432,32 €		0,00 €	3,36
	P	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	T	3,92	3,36	3,36		0,00	92 357,50 €	70 432,32 €	70 432,32 €		0,00 €	3,36
Ouvrier professionnel	P											
Ouvrier professionnel	T											
Agent de service général	P											
Agent de service général	T											
Diététicien	P											
Diététicien	T											
Autre personnel de cuisine - services généraux	P											
Autre personnel de cuisine - services généraux	T	3,92	3,36	3,36		0,00	92 357,50 €	70 432,32 €	70 432,32 €		0,00 €	3,36
ANIMATION - SERVICE SOCIAL				100%								
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	P	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Animateur social	P											
Animateur social	T											
Autre personnel d'animation - service social	P											
Autre personnel d'animation - service social	T											
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas				70%	30%							
		9,28	10,76	7,53	3,23	0,00	319 440,81 €	366 514,13 €	256 559,89 €	109 954,24 €	0,00 €	10,76
	P	5,80	5,80	4,06	1,74	0,00	257 351,05 €	274 322,48 €	192 025,74 €	82 296,74 €	0,00 €	5,80
	T	3,48	4,96	3,47	1,49	0,00	62 089,76 €	92 191,65 €	64 534,16 €	27 657,50 €	0,00 €	4,96
	P											
	T											
Auxiliaire de vie	P	5,80	5,80	4,06	1,74	0,00	257 351,05 €	274 322,48 €	192 025,74 €	82 296,74 €	0,00 €	5,80
Auxiliaire de vie	T	3,48	4,96	3,47	1,49	0,00	62 089,76 €	92 191,65 €	64 534,16 €	27 657,50 €	0,00 €	4,96
	P											
	T											
AIDES SOIGNANTS, AIDES MÉDICO-PÉDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX					100%	0%						
		7,80	9,80		9,80	0,00	322 299,21 €	372 590,17 €		372 590,17 €	0,00 €	9,80
	P	6,80	6,80		6,80	0,00	310 646,47 €	331 415,22 €		331 415,22 €	0,00 €	6,80
	T	1,00	3,00		3,00	0,00	11 652,74 €	41 174,95 €		41 174,95 €	0,00 €	3,00
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P	6,80	6,80		6,80	0,00	310 646,47 €	331 415,22 €		331 415,22 €	0,00 €	6,80
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T	1,00	3,00		3,00	0,00	11 652,74 €	41 174,95 €		41 174,95 €	0,00 €	3,00
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P											
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T											
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P											
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T											
A.M.P.	P											
A.M.P.	T											
A.E.S.	P											
A.E.S.	T											
Autre personnel	P											
Autre personnel	T											

PSYCHOLOGUES												
INFIRMIERS	P	0,00	0,00	100%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	3,00	3,00	100%	3,00	164 848,94 €	178 407,66 €	178 407,66 €	178 407,66 €	178 407,66 €	178 407,66 €	3,00
	T	3,00	3,00		3,00	164 848,94 €	178 407,66 €	178 407,66 €	178 407,66 €	178 407,66 €	178 407,66 €	3,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	3,00	3,00		3,00	164 848,94 €	178 407,66 €	178 407,66 €	178 407,66 €	178 407,66 €	178 407,66 €	3,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX												
Masseur-kinésithérapeute	P	0,00	0,00	100%	0,00	31 926,95 €	32 111,92 €	32 111,92 €	32 111,92 €	32 111,92 €	32 111,92 €	0,50
	T	0,00	0,00		0,50	31 926,95 €	32 111,92 €	32 111,92 €	32 111,92 €	32 111,92 €	32 111,92 €	0,50
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE												
Pharmacien	P	0,00	0,00	100%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MEDECIN												
Médecin coordonnateur	P	0,25	0,25	100%	0,25	25 673,29 €	24 043,20 €	24 043,20 €	24 043,20 €	24 043,20 €	24 043,20 €	0,20
	T	0,25	0,25		0,25	25 673,29 €	24 043,20 €	24 043,20 €	24 043,20 €	24 043,20 €	24 043,20 €	0,20
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,25	0,25		0,25	25 673,29 €	24 043,20 €	24 043,20 €	24 043,20 €	24 043,20 €	24 043,20 €	0,20
	T	0,25	0,25		0,25	25 673,29 €	24 043,20 €	24 043,20 €	24 043,20 €	24 043,20 €	24 043,20 €	0,20
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL												28.12

(*) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois (rémunérés annexé au cadre EPRD de l'annexe N-1)

Répartition des charges relatives au personnel extérieur à l'établissement (hors experts juridiques et commissaires aux comptes)

PERSONNEL (une ligne par emploi)		EPRD 2025				EPRD 2025				EPRD 2025			
		Emploi permanent (P) temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2024 (*)	Nombre v'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Charges relatives au personnel extérieur N-1 2024 (*)	Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement	IMPUTATION à la section "Hébergement"	IMPUTATION à la section "Dépendance"	IMPUTATION à la section "Soins"	
DIRECTION - ADMINISTRATION			0,00	0,00	100%	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Directeur	P											
	Directeur	T											
	Médecin directeur	P											
	Médecin directeur	T											
	Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P											
	Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T											
	Agent administratif et personnel de bureau	P											
	Agent administratif et personnel de bureau	T											
	Autre personnel de direction ou d'administration	P											
	Autre personnel de direction ou d'administration	T											
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien			0,00	0,00	100%	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Ouvrier professionnel	P											
	Ouvrier professionnel	T											
	Agent de service général	P											
	Agent de service général	T											
	Diététicien	P											
	Diététicien	T											
	Autre personnel de cuisine - services généraux	P											
	Autre personnel de cuisine - services généraux	T											
ANIMATION - SERVICE SOCIAL			0,00	0,00	100%	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Animateur social	P											
	Animateur social	T											
	Autre personnel d'animation - service social	P											
	Autre personnel d'animation - service social	T											
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
		P											
AIDES SOIGNANTES, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX													
			0,00	0,00									
	Aide-soignant non assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant non assistant de soins en gériatologie	T											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	T											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	T											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	T											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	T											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	T											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	T											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	T											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	T											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	T											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	T											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	T											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie	P											
	Aide-soignant assistant de soins en gériatologie												

Raison sociale :	PUV MAISON DES DUNES ROGER FAIRISE
FINESS ET :	590048294

Charges de l'employeur sur rémunérations au titre de l'année N (Personnel figurant au tableau des effectifs)

Comptes / intitulés (*)	Assiette	Taux	Montant
63 Impôts, taxes et versements assimilés			
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			
6311 Taxe sur les salaires	0,00 €	0,00%	
Taux normal			
1er taux majoré			
2ème taux majoré			
3ème taux majoré			
6312 Taxe d'apprentissage			
6318 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
Autres (à préciser)			
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)			
6331 Versement transport	629 000,00 €	2,00%	12 580,00 €
6332 Allocation logement			
6333 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue			
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	572 000,00 €	1,00%	5 720,00 €
AGEFIPH			
Autres (à préciser)			
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance			
6451 Personnel non médical	454 202,90 €	27,60%	125 360,00 €
64511 Cotisations à l'URSSAF	454 202,90 €	27,60%	125 360,00 €
Sur totalité des salaires	454 202,90 €	27,60%	125 360,00 €
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64512 Cotisations aux mutuelles	413 095,24 €	4,20%	17 350,00 €
64513 Cotisations aux caisses de retraite			
64514 Cotisations à l'ASSEDIC	354 567,90 €	4,05%	14 360,00 €
64515 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)	281 199,16 €	34,65%	97 435,51 €
64518 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6452 Personnel médical	0,00 €	0,00%	
64521 Cotisations à l'URSSAF	0,00 €	0,00%	
Sur totalité des salaires			
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64522 Cotisations aux mutuelles			
64523 Cotisations aux caisses de retraite			
64524 Cotisations à l'ASSEDIC			
64525 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			
64528 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6459 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance			
647 Autres charges sociales			
6471 Prestations versées pour le compte du FNAL	627 900,00 €	0,40%	2 511,60 €
6472 Fonds de solidarité			
6473 Allocations de chômage			
6474 Fonds d'insertion des personnes handicapées			
6475 Médecine du travail	1 250 000,00 €	0,10%	1 250,00 €
6478 Divers			
64781 Cartes de transport			
64783 Comité d'hygiène et de sécurité			
64784 Œuvres sociales			
Dont fonctionnement			
64788 Autres (à préciser)			
6479 Remboursements sur autres charges sociales			
Allègements sur charges sociales et fiscales			

(*) A compléter si nécessaire

IV - ANNEXES PUV MAISON DES DUNES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.7
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6578	Subvention de fonctionnement	Financement de l'adhésion de SEPM à un organisme mutualisateur	Société d'Entraide du Personnel Municipal (SEPM)	Association	4 798

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention
(3) Objet pour lequel est versée la subvention

IV - ANNEXES Maison des Dunes		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES PROVISIONS		A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de le provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2025	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges	0,00		358,00	358,00		358,00
Provision pour risques - Impayés	0,00	2024	358,00	358,00	0,00	358,00
TOTAL PROVISIONS SEMI- BUDGETAIRES	0,00		358,00	358,00	0,00	358,00

IV – ANNEXES PUV MAISON DES DUNES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2025	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
									Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				1 500,00 €								
Total général				1 500,00 €								

(9) Sans aucun des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(1) Catégorie d'emprunt : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(2) Taux de taux d'intérêt : E : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

4) T_{fin} : le terme d'amortissement de la dette, c'est-à-dire la date de la dernière échéance de la dette.

E. Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et commercialisé à l'article 66111. Intérêts rattachés à l'échéance « intérêts décaissés » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et commercialisés à l'article 668.

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Vice-Présidente,

A Dunkerque, le 03 AVR. 2025

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session le 03 AVR. 2025
La Vice-Présidente,
Leïla NAIDJI



Certifié exécutoire par la Vice-Présidente, compte tenu de la réception en sous-préfecture, le 09 AVR. 2025 et de la publication le 15 AVR. 2025
A Dunkerque, le 15 AVR. 2025

La Vice-Présidente
du CCAS de Dunkerque
Leïla NAIDJI

